

# **FORMATION**

Vers l'autonomie protéique de votre élevage

## PROGRAMME 2025



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation "Autonomie en protéines en élevage de Ruminants" organisée par Ver de terre Production fait intervenir la Vache Heureuse, experts et agriculteurs, dont Konrad Schreiber, sur des thématiques de rationnements et de bonnes conditions d'élevage, mais aussi d'agronomie, conception de systèmes de culture et de mode de conduite sur sols vivants. C'est un ensemble de pratiques sur les différents compartiments techniques qui doivent être comprises et appliquées ensemble, pour cycler le plus possible les flux sur la ferme.

Appliquer les préceptes enseignés dans cette formation permettra aux stagiaires de faire des économies substantielles en intrants (engrais azotés, compléments alimentaires protéinés, carburants), améliorera la santé des cultures et du troupeau et stabilisera leur résultat financier dans le contexte actuel. En anticipant un futur proche, où les pressions liées aux enjeux environnementaux perturberont les échanges internationaux, affectant le commerce des engrais, du soja et du carburant, les stagiaires seront préparés à produire de manière optimisée. Ils apprendront à maîtriser les coûts tout en limitant l'utilisation d'intrants dont les prix dépendent des énergies fossiles.

Cette formation combinera des sessions en autonomie par e-learning, des classes virtuelles hebdomadaires avec un formateur de la Vache Heureuse, et une journée d'animation en présentiel.

L'objectif est de fournir aux agriculteurs (et techniciens) une compréhension globale, accompagnée d'outils techniques spécifiques pour chaque module de formation, qui pourront être appliqués immédiatement. Cette approche intègre les situations concrètes rencontrées par les agriculteurs stagiaires.

Pour conclure, cette formation est une opportunité unique d'acquérir un savoir-faire en conduite d'élevage en agro-écologie, de croiser réflexions et expériences dans une dynamique de groupe.

Savoir produire du lait et de la viande avec des ruminants en autonomie ne nécessite pas de vivre en autarcie. Dans un contexte tendu (avec des intrants coûteux et des prix de vente en baisse), l'agriculteur autonome parvient à maintenir un volume de production satisfaisant tout en maîtrisant ses charges. Lorsque la demande et les prix sont favorables, cette expertise en autonomie devient un atout pour optimiser la performance économique : l'utilisation réduite d'intrants permet de maximiser les gains en termes de volumes produits et de coûts de revient.

D'une durée totale de **32h**, la formation se déroule du **8 janvier 2025 au 5 mars 2025**. Elle est réalisée à distance via deux modalités, décrites ci-dessous. Elle se termine par une journée de regroupement présentiel :



7 classes virtuelles en direct par visioconférence : À raison d'une classe virtuelle de 1 heure 30 par semaine



**Du e-learning via une plateforme de formation** où seront accessibles 24/24h et 7/7j des cours vidéos, des exercices ainsi qu'un forum pour échanger avec les formateurs et les autres participants.



**1 journée de clôture en présentiel** : nous vous proposons un atelier de co-construction d'un système de production de fourrages pour vos fermes.

## **OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES**

La formation a pour objectif de vous transmettre les savoirs et les connaissances théoriques ainsi que leur application pratique permettant de mettre en place des systèmes de production d'une ration autonome.

Les compétences visées sont :

- > Identifier les fourrages à produire sur la ferme pour composer la ration autonome
- > Établir une ration autonome et performante, basée sur des fourrages
- > Identifier les grands principes de production des méteils et des prairies
- > Proposer une technique de traitement des effluents afin de limiter les pertes et les pollutions
- > Concevoir un assolement qui permettent de répondre à la ration autonome



## **PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS**

La formation « **Vers l'autonomie protéique de votre élevage** » s'adresse aux agriculteurs, salariés agricoles et porteurs de projet en élevage.

La formation s'adresse à un **public national** (la journée de présentiel du 5 mars 2025 a lieu au MANS - 72).

Les stagiaires doivent être en mesure d'utiliser des **outils informatiques de base** (ZOOM pour les visioconférences, micro et caméra, réception et envoi d'emails, téléchargement et envoi de fichiers pdf, photo etc.).

#### Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) :

Il est très vivement conseillé de <u>nous contacter avant toute inscription</u> car nos formations comportent très fréquemment une pratique « Terrain » (ex. visite de fermes) et cette séquence peut être inaccessible en fonction du handicap. Votre référent handicap : Sarah Bousselaire – sarah.bousselaire@verdeterreprod.fr

**Délais d'inscription :** les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 décembre 2024. Une fois votre inscription réceptionnée nous revenons vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés.

## **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation afin de suivre son parcours de formation.

Les parcours de **e-learning** sont disponibles sur notre plateforme en ligne et sont composés de ressources pédagogiques (courtes vidéos accompagnées d'exercices, QCM, fiches techniques etc.). Les participants réalisent ces parcours sur une période définie, à leur rythme, en autonomie.

Ces parcours sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Un suivi pédagogique et technique est assuré par l'animateur de la formation, avec qui les participants peuvent échanger tout au long du e-learning.

Les **classes virtuelles** sont des temps de formation où l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée.

Elles sont réalisées grâce à des outils de visio-conférence en ligne, permettant notamment de .

- Partager l'écran du formateur ou des participants

- Prendre la parole et échanger par chat en direct
- Utiliser la fonction "Tableau blanc" (par le formateur ou les stagiaires)
- Partager en ligne des vidéos ou des documents

La journée en **présentiel** est un temps de formation où l'ensemble des participants se réunit dans un lieu. Elle aura lieu au Mans.

## **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

L'accès aux parcours e-learning est illimité pendant et après la formation.

Les classes virtuelles sont enregistrées et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation.

Les participants peuvent télécharger les scripts, les supports de formation et la bibliographie des parcours e-learning.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, une assistance technique et pédagogique est mise en place pour les participants. Une animatrice est disponible par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants lors de la classe virtuelle. Les participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Les **supports et les compte-rendus des journées présentiel** sont mis à disposition des stagiaires sur la plateforme de formation en ligne.

<u>Assistance technique et pédagogique</u> : un(e) animateur(rice) de Ver de terre Production vous accompagnera tout au long du parcours de formation

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

#### **E-learning**

Au sein de chaque parcours e-learning, des quiz sont utilisés comme outils de validation d'acquis. Ils permettent de s'assurer, tout le long du parcours, que le stagiaire a bien compris le contenu de la formation.

#### **Classes virtuelles**

La formation compte 7 classes virtuelles. Il est obligatoire d'assister à **80% des classes** virtuelles, soit 6 classes virtuelles.

Les absences aux classes virtuelles doivent être exceptionnelles et justifiées par mail au responsable de la formation plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle est accompagnée d'un questionnaire sur la thématique abordée, à compléter par les stagiaires.

L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation.

#### INTERVENANTS ET FORMATEURS

Les parcours de e-learning et les classes virtuelles sont assurés par l'équipe de La Vache Heureuse (LVH), qui est accompagnée par des intervenant(e)s extérieur(e)s possédant des compétences et une expertise dans un domaine particulier.

**Konrad Schreiber (La Vache Heureuse)**: Ancien éleveur devenu agronome à l'IAD, co-fondateur de Ver de terre Production et la Vache Heureuse, il forme et conseille les agriculteurs partout en France sur les techniques agroécologiques.

**Anton Sidler (La Vache Heureuse):** Éleveur laitier dans l'Orne sur la ferme pilote de LVH, co-fondateur de La Vache Heureuse, et membre du conseil d'administration de PADV (Pour une Agriculture du Vivant), il forme et conseille des agriculteurs sur les techniques d'élevage et sur la fertilité des sols.

**Pierre Rubin (La Vache Heureuse) :** Ingénieur agronome et fils d'éleveur laitier en Bretagne, il conseille les agriculteurs du réseau LVH sur différentes thématiques agronomiques comme la fertilité des sols, les itinéraires techniques (ITK), la production de fourrages verts riches en protéines et en énergie...

**Arthur Clausse (La Vache Heureuse) :** Technicien nutritionniste, il conseille les agriculteurs du réseau LVH sur le management de leurs troupeaux, le pilotage des rations, et la valorisation des fourrages riches en protéines. En relation directe avec une firme de services, il apporte également un conseil très précis sur la santé animale via la minéralisation des bovins.

Florian Moulin (Chambre d'agriculture de la Lozère): Florian Moulin est technicien d'élevage à la Chambre d'agriculture de Lozère. Il accompagne une trentaine d'agriculteurs et anime un GIEE. Florian a suivi la formation de Pierre-Emmanuel Radigue sur le redox en bovin et, est passionné par ce sujet, il a accumulé une grande quantité de données au fil des années. En Lozère, les cultures de vente sont presque inexistantes et la plupart des agriculteurs misent sur l'herbe, ce qui convient parfaitement à Florian. Grâce à toutes ses mesures, il sait comment optimiser et valoriser les prairies naturelles pour la production laitière.

## CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les parcours e-learning (EL) sont accessibles à la date renseignée et disponible à vie par la suite. Pour chaque parcours, un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir par le stagiaire.

Les classes virtuelles (CV) durent 1h30. Un questionnaire d'évaluation des acquis est à remplir par le stagiaire à la fin de chaque classe virtuelle.

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.

#### **PROGRAMME**

Durée totale de 32h00, dont :

- 1 parcours e-learning (EL) d'une durée totale de 14 heures 30
- 7 classes virtuelles (CV) d'une durée totale de 10 heures 30
- 1 journée de présentiel d'une durée totale de 7 heures

Format	Date	Intitulé	Intervenant	
EL	08/01/2025 (ouvert pendant toute la formation)	Développer l'autonomie en protéines en élevage (14h30)		
Besoins en fourrage des animaux, protéines des fourrages, systèmes de cultures autonomes, conception de l'assolement fourrager, conservation et valorisation des fourrages				
CV	<b>08/01/2025</b> 14h à 15h30	Agriculture : le contexte économique	Konrad SCHREIBER (La Vache Heureuse)	
Introduction à la formation ; contexte économique général de l'agriculture et de l'élevage				
cv	<b>14/01/2025</b> 13h30 à 15h	Une ration autonome : synthèses des notions clés	Arthur CLAUSSE (La Vache Heureuse)	
Principes et notions clés pour établir une ration autonome et performante				
CV	<b>22/01/2025</b> 13h30 à 15h	Une ration autonome applicable sur sa ferme	Arthur CLAUSSE Anton SIDLER (La Vache Heureuse)	
<u>Atelier : </u> Établir sa ration autonome				
cv	<b>28/01/2025</b> 13h30 à 15h	Production des méteils : retour d'expérience	Pierre RUBIN (La Vache Heureuse)	
Identification des facteurs de réussite et d'échec de production des méteils				
CV	<b>04/02/2025</b> 13h30 à 15h	Valorisation des prairies : retour d'expérience	Florian MOULIN (Chambre agriculture)	
Identification des facteurs de réussite et d'échec de production d'herbe				
cv	<b>11/02/2025</b> 13h30 à 15h	Traitement des effluents	Konrad SCHREIBER (La Vache Heureuse)	
<u>Atelier :</u> ldentification d'une technique de traitement des effluents adaptée à sa ferme				
CV	<b>18/02/2025</b> 13h30 à 15h	Méthodologie de la construction d'un assolement autonome	Konrad SCHREIBER (La Vache Heureuse)	
<u>Atelier : présentation et préparation de l'activité de conception de son assolement autonome</u>				

Prés.	05/03/2024	Présentiel de clôture	Konrad SCHREIBER Arthur KLAUSS (La Vache Heureuse)		
LIEU : LE MANS					
<u>Matin</u> Restitution de la conception de l'assolement autonome					
Après-midi					
Visite de ferme					

#### TARIFS ET FINANCEMENT

## Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 1 427€ TTC. Des frais de dossier d'un montant de 25€ TTC sont à régler à l'inscription.

Prise en charge par VIVEA pour les agriculteur cotisant à la MSA et porteurs de projet agricole en parcours d'installation (PPP)

Ce montant est intégralement financé dans le cadre du fonds de formation agricole Vivéa, sous réserve de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants) et de la complétion des justificatifs de formation : émargement, fiche individuelle, exercices en ligne.

Pour les personnes en parcours à l'installation, vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de bénéficier d'une prise en charge par le fonds Vivéa :

- L'original de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP
- L'original de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins
- La copie de votre PPP signée des 2 conseillers et vous-même
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître)

#### Prise en charge par OCAPIAT (ou autre OPCO) pour les salarié agricole

Le coût d'inscription à cette formation s'élève à 1427€ TTC. Sous réserve de l'accord de votre employeur, ce montant ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par votre Opérateur de compétences (OPCO), notamment OCAPIAT pour le secteur agricole. Il vous revient, soit de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturerons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.